



## COMMUNIQUE DE PRESSE

du 29 septembre 2021

Suite à l'article du 24 septembre 2021 intitulé « Finances publiques : 22 points de contact supplémentaires », nous tenions à apporter quelques précisions.

Les 22 points de contact mentionnés dans l'article ne sont pas de nouveaux services dans lesquels des agents des finances publiques seront présents. Au mieux, une permanence y sera tenu lors d'échéances fiscales..... Sinon, ce ne seront que des portes d'entrée pour se rendre sur le site « impots.gouv » ou éventuellement, pour essayer d'obtenir un rendez-vous en visio avec un agent des impôts.

Il ne faut pas oublier non plus que depuis plusieurs années, le département de l'Ardèche a connu de nombreuses suppressions d'emplois (une centaine depuis 2010), des fermetures de sites et/ou regroupements de services.

Ainsi, en 2021, même si le centre des finances publiques de Tournon a « bénéficié » au 01/09/2021 du transfert de 21 emplois avec la création du service d'appui à la publicité foncière (qui apporte un renfort actuellement pour le service de publicité foncière (SPF) d'Anancy et de Bar-le-Duc alors même que le SPF de Privas a pratiquement un an de retard dans l'exploitation des actes notariés !), le département de l'Ardèche a connu dans le même temps la disparition de véritables services de proximité pour la population locale :

- le service du pôle de contrôle et d'expertise (5 emplois), qui traitait notamment les remboursements de TVA des entreprises du nord du département, a été « démétropolisé » à Aubenas au 01/01/2021 ;
- le service de publicité foncière (8 emplois), qui enregistrait les actes notariés du Nord Ardèche, a été délocalisé à Privas au 9 septembre 2021 ;
- la trésorerie de Tournon (7 emplois), qui gérait les budgets des communes ardéchoises membres d'Arche Agglo et tous les budgets de l'agglo, a été fermée et transférée sur Annonay au 01/09/2021 ;
- la trésorerie de Lamastre (3 emplois) a été fermée ;
- la trésorerie de Joyeuse (7 emplois) transformée en trésorerie hospitalière ;
- la trésorerie de Les Vans (3 emplois) a été fermée;
- la trésorerie de Thueyts (3 emplois) a été fermée ;
- la trésorerie de Vallon Pont d'Arc (4 emplois) a été fermée ;
- la trésorerie de Coucouron (3 emplois) a été fermée.

De plus, nous rappelons que les frais liés aux maisons de services au public (MASP) ou France Services (FS) sont pris en charge par les collectivités locales et non plus par l'État (locaux, frais de fonctionnement et salaires).

**Pour la concertation**, le flou demeure à tous les niveaux. Le ministre et le directeur général ont beau insister sur la convention qu'ils ont signée avec le conseil départemental de l'Ardèche, il n'en demeure pas moins que **de nombreuses collectivités locales ardéchoises : communes, intercommunalités ont délibéré ou voté des motions pour s'opposer à cette destruction des services publics.**

**Solidaires Finances Publiques renouvelle son opposition résolue à la démétropolisation et au nouveau réseau de proximité.**

**Solidaires Finances Publiques revendique une amélioration des services de proximité car la véritable proximité consiste d'abord et avant tout à faire vivre les accueils des services de plein exercice existants, à les renforcer, en mettant non seulement fin aux réductions des horaires d'ouvertures mais en revenant à un accueil physique toute la semaine !**

**Si l'État souhaite réellement répondre aux attentes des usagers, qu'il arrête les fermetures de sites et qu'il mette un terme à l'hémorragie des suppressions d'emplois qui rendent les services exsangues !**

**N.B.** Le département de l'Ardèche va connaître en 2022 la fermeture des trésoreries de **Le Cheylard** (6 emplois), de **Le Teil** (6 emplois), de **Bourg-Saint-Andéol** (3 emplois) et de **Saint Péray** (5 emplois).

Frédéric VIDALENCHE

Secrétaire départemental de Solidaires Finances Publiques

Portable : 06 81 68 60 85 / 06 09 94 41 63